



COMMUNIQUÉ DU COMITÉ D'ORGANISATION DES FOULÉES DE L'ARCHE

Chers amis sportifs, Chers Partenaires,

Au vu de la situation sanitaire actuelle et de la Loi du 15 Février 2021 prorogeant dans notre pays l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1er juin, le comité de pilotage de l'organisation des Foulées de l'Arche, qui réunit les membres du Club de running JOGGINTOURS, l'Association des commerçants de l'Arche de Tours Nord et la Direction des Sports de la ville de Tours, a dû se résoudre, comme en 2020, à annuler l'édition 2021.

Même si nous espérons tous une amélioration sanitaire au cours des prochaines semaines, les conditions ne sont pas favorables à la levée de l'état d'urgence et au maintien des Foulées de l'Arche.

Nous vous savons tous privés de compétitions et partageons pleinement votre désarroi face à cette irrationnelle période qui nous prive du plaisir de partager ensemble de merveilleux moments sportifs et festifs.

Néanmoins, forts de la confiance, de l'engagement et du soutien total de nos partenaires et des collectivités locales, nous sommes déjà en train de travailler à l'organisation de la prochaine édition, dont nous espérons fortement qu'elle puisse avoir lieu dans les meilleures conditions le 1er Mai 2022.

Notre souhait est de partager avec vous un événement 2022 exceptionnel. Nous nous engageons d'ores et déjà dans cette voie dont nous imaginons qu'elle puisse conduire à un retour à une vie pleine de convivialité, pleine de plaisir et de liberté recouvrée.

Nous vous remercions de votre amicale compréhension et nous vous souhaitons le meilleur en toute circonstance.

D'ici-là continuez à faire du sport et à prendre soin de vous et de vos proches.

Bien sportivement vôtres.

Le comité d'organisation des Foulées de l'Arche.

